

CAHIER
DE CAMPAGNE
N°3



**POUR RENOUER
AVEC LE TEMPS
DES LOISIRS**

Nous président!

ÉDITO

DE FRANÇOIS RUFFIN



:

Gloire aux associations !

C'est par là que le pays tient encore debout : non par le haut, par l'Élysée ou l'Assemblée. Mais par le bas, par les travailleurs, par des entrepreneurs, par les élus locaux, et pour beaucoup, par les assos. Si dans (presque) tous les quartiers de toutes les villes, si dans (presque) tous les villages de tous les cantons, il y a du sport pour les enfants et pour les plus grands, de la musique, de la solidarité, des fêtes, des braderies, des concerts, etc., c'est par les associations, par les millions de bénévoles, appuyés sur quelques milliers de salariés (en général mal payés). C'est une richesse, non comptée, mais incroyable, formidable.

Ce qui pourrait arriver de pire à notre pays, sans doute : c'est que ce tissu associatif se déchire. Et le risque est là, de l'épuisement, du découragement. Parce que les budgets, les subventions se rétrécissent. Parce qu'il faut, pour les obtenir, effectuer toujours plus d'administratif sur des plateformes, pour remplir des appels à projets, des rapports d'activités. Parce que les dirigeants vieillissent, que les plus jeunes peinent à concilier cet engagement avec la famille, le travail.

Le premier rôle d'une politique de gauche, c'est de renforcer

les associations. De les rassurer, les stabiliser, leur donner de la visibilité, de la sécurité dans la durée.

Pourquoi ?

D'abord, pour des raisons budgétaires : quand on donne l aux associations, elles en font 10. Elles sont des forces d'entraînement, qui agrègent les bonnes volontés.

Ensuite, c'est la conception du pouvoir qui est la nôtre : non pas d'un État qui fait tout, qui met son nez partout, qui prétend tout gérer d'en haut. Mais un État qui aide, qui accompagne, qui confie avec confiance.

Notre but, c'est le sport pour tous. La culture pour tous. Les vacances pour tous. Mais le moyen pour y parvenir, le principal moyen (mais non le seul), ce sont les associations, qu'elles se sachent encouragées, appuyées. Qu'on leur assure, côté financement, de la stabilité dans la durée.

Il y a 90 ans, lors du Front Populaire, Léo Lagrange entre dans le gouvernement Blum. Il n'est pas ministre, même pas secrétaire d'État, mais « sous-secrétaire aux sports et à l'organisation des loisirs ». À peine un strapontin. Son budget ? Zéro, ou presque. Et il forme son cabinet, en juin 1936, dans un minuscule appartement, un mois avant les premiers congés payés... Comment se fait-il, alors, qu'il ait accompli autant, en si peu de temps ? Parce qu'il s'est appuyé sur les associations, sur le mouvement ouvrier, alors dans une ébullition de joie.

C'est son héritage qu'il faut prolonger, quand quatre Français sur dix ne partent toujours pas en vacances. Le seuil des cent millions de touristes étrangers est désormais franchi. Qu'on se fixe donc cette ambition : 67 millions de vacanciers français !

C'est sa méthode, surtout, qu'il faut reprendre : s'appuyer sur les initiatives, les bonnes volontés d'en bas, et d'abord des associations, aujourd'hui entravées. Libérons les énergies, oui ! Mais pour de bon. Et pas que de la *start-up nation* !

nos

CONSTATS

**DANS DES QUOTIDIENS
TROP CHARGÉS,
UN TEMPS LIBRE SACRIFIÉ.**

DES LOISIRS ABANDONNÉS CONTRE L'AVIS DES FRANÇAISES ET DES FRANÇAIS.

Le temps par semaine dédié aux pratiques d'activités créatives, artistiques, sportives et scientifiques n'a cessé de diminuer et les associations sportives, culturelles et d'éducation populaire peinent à recruter des bénévoles. Les Françaises et Français lisent moins régulièrement qu'il y a dix ans, tout comme ils dorment de moins en moins !

Pourtant, 62 % des Françaises et des Français ont une pratique artistique, et 85 % des moins de 25 ans. 16 millions s'engagent dans des associations. Nous tenons à nos pratiques amateurs et à nos engagements.

Cet écart entre la durée réellement consacrée aux loisirs et celle souhaitée n'est pas un hasard : il est le résultat d'un laisser-faire politique et d'un manque d'adaptation des moyens et structures aux pratiques concrètes des Françaises et des Français. Il est surtout la conséquence d'une priorisation de l'argent plutôt que des gens.

Cette incapacité de nos dirigeants à intégrer les loisirs et la culture dans nos vies s'est forgée par trois impensés manifestes :

1/ L'impensé de la marchandisation du monde qui a chassé du débat public les loisirs, l'art et l'engagement associatif, jugés non rentables donc négligeables.

2/ L'impensé d'une bataille du temps de cerveau disponible, menée par les multinationales numériques et leurs algorithmes, qui a capté notre attention au détriment de toute autre forme d'usage du temps libre.

3/ L'impensé d'une politique budgétaire à courte vue qui a laissé croire que les loisirs pourraient subsister sans financement des acteurs, structures et lieux qui les font vivre.

Il est urgent de se doter des moyens pour nous permettre de nouveau, collectivement, de pratiquer nos sports, nos activités et notre art comme un nouveau socle commun et collectif.

2

UNE DÉMOCRATIE CULTURELLE ENCORE À L'ÉTAT DE FRICHE.

Avec les Maisons de la Culture de Malraux et le prix unique du livre, nous avons initié la démocratisation de l'accès aux œuvres. Nous avons initié la démocratisation des pratiques, avec les mouvements d'éducation populaire, les événements comme la Fête de la Musique.

Mais un troisième étage doit encore être construit : que le peuple ne soit plus seulement spectateur ou pratiquant, mais acteur et décideur des pratiques culturelles qu'il désire. Ces droits, cette démocratie dans la culture doivent être, aujourd'hui, pleinement vécus.

Ces droits culturels sont inscrits dans le droit international depuis la Déclaration universelle des droits de l'homme, dont l'article 27 reconnaît à toute personne le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté. La Déclaration de Fribourg de 2007 précise que chacun doit pouvoir participer aux décisions culturelles qui le concernent. La France elle-même les a inscrits dans la loi en 2016. Mais d'un texte à l'autre, ces droits demeurent proclamés plus que pratiqués. Par culture, nous entendons toutes actions qui permettent de faire humanité commune, au-delà et avec nos différences. Entrer dans cette culture

de la relation, rendre les gens décideurs, c'est rendre effectifs les droits culturels.

La même expression revient chez les institutions culturelles : le « faire avec ». Faire avec les écoliers, avec les habitants d'un quartier, avec les résidents d'un Ehpad. Mais cette pratique, pourtant réelle et féconde, demeure reléguée en fin d'échange, quand la « création » continue de trôner comme unique alpha et oméga des politiques culturelles.

Pendant ce temps, le peuple se détache d'un pan entier de la culture, parce que cette culture ne porte plus de fierté partagée, plus de récit commun. Elle est perçue comme un îlot à part, un entre-soi, quand elle n'est pas dénoncée comme un privilège. Ce sentiment nourrit d'ailleurs directement les entreprises de démolition budgétaire portées par les libéraux.

La démocratie culturelle suppose un lien à construire, patiemment, entre l'art et le peuple.

3

DES CHOIX BUDGÉTAIRES CONTRAIRES À NOTRE CONSTITUTION.

Les coupes budgétaires opérées par les libéraux touchent en premier lieu le secteur des loisirs. Dans les Pays de la Loire, Christelle Morançais a annoncé en 2024 un plan d'économies qui a fortement amputé les financements accordés aux festivals, compagnies et associations culturelles. En Auvergne-Rhône-Alpes, Laurent Wauquiez a engagé une réduction importante des subventions accordées à de nombreux festivals, structures culturelles et associations, au nom des économies budgétaires, qui ne sont en réalité que des choix budgétaires.

Ces choix budgétaires ne sont pas anodins. Les loisirs et la culture constituent souvent l'une des premières variables d'ajustement des politiques d'austérité, parce qu'ils sont considérés comme une dépense facultative. Or, une bibliothèque, un musée, une MJC, un foyer rural, un club de sport, une école de musique, un festival ou une maison des associations ne sont pas des dépenses accessoires : ce sont des lieux où l'on apprend à vivre ensemble, où les générations se rencontrent, où l'on débat, où l'on crée et où l'on s'engage. **C'est la République qui se vit au quotidien : lorsqu'on ferme ces lieux ou qu'on les fragilise, c'est aussi la nation que l'on détricote.**

La diminution des budgets alloués aux associations, à la culture et aux sports **impacte directement les emplois qui en dépendent** : animateurs, artistes, éducateurs sportifs, techniciens, médiateurs culturels, personnels associatifs ou intervenants indépendants voient leurs contrats diminuer ou disparaître. Une politique ambitieuse des loisirs et de la culture constitue aussi une politique de création d'emplois non délocalisables.

L'inflation subie par les Français les prive de loisirs. Chaque année, ce sont encore 40 % des Français qui ne partent pas en vacances. Pour beaucoup de familles, inscrire deux enfants au football, à la danse ou à la musique représente plusieurs centaines d'euros par an, auxquels s'ajoutent l'achat du matériel ou le déplacement en compétitions du week-end. Quand il faut choisir entre payer une facture d'électricité ou renouveler une licence sportive, le choix est vite fait.

Pourtant, le préambule de 1946 attaché à notre Constitution est clair : la Nation « *garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs.* » (alinéa 11) et « *garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture* » (alinéa 13).

Nos pratiques culturelles et artistiques et nos pratiques sportives fabriquent du commun en apprenant à coopérer, à respecter des règles, à débattre, à transmettre entre générations, à accueillir des personnes d'origines sociales différentes. Plus encore, **elles engendrent des bienfaits sur la santé, à la fois physique et mentale** : selon l'Organisation mondiale de la santé, le lien social et les arts sont associés à un meilleur état de santé et à un risque réduit de décès prématuré.

Il est urgent de revoir nos priorités budgétaires.

BERTRAND

Chef d'équipe en usine
agroalimentaire, chauffeur Uber



La dernière fois que je suis parti en vacances, c'était en 2019. Pourtant, je travaille, et même double ! Je prépare de la poudre pour brioche, dans une usine, de nuit, chef d'équipe pour 1 700 euros par mois.

Et derrière, j'enchaîne ! Depuis 2 ans, à partir de 2 heures du matin, je finis la nuit en tant que chauffeur Uber.

Ma femme gagne 1 490 euros à l'hôpital. À nous deux, on a juste assez pour couvrir le crédit de 800 euros sur la maison, les voitures, les factures, le chauffage, les courses, l'essence, les assurances.

Mais rien pour les congés. Là, j'ai regardé pour aller avec mes enfants à Narbonne, mais c'est trop cher. On ne pourra pas.



notre

PROJET

**UNE VIE
HORS DU
DE LA MAR**

LARGE,
U RÈGNE
CHANDISE

notre

PROJET

**UNE VIE LARGE, HORS DU
RÈGNE DE LA MARCHANDISE.**

Comme Jaurès, **nous voulons une « vie large »**, où priment les espaces et les temps qui échappent au marché, au règne de la marchandise, à la pure consommation. Une partie de nos existences se déroule déjà, de fait, en dehors de cette logique : le temps consacré aux associations, au sport, à la culture, aux enfants, aux amis, aux proches, aux autres. **C'est un « déjà-là » qu'il nous faut étendre :** l'amour du travail bien fait et de l'œuvre accomplie, la solidarité au travail, la réciprocité amicale, le don contre don, les petits bonheurs simples de la vie, la décence commune. C'est à une démarchandisation de la société que nous appelons.

L'une des conditions impératives de ce projet est de **protéger le temps libéré des travailleuses et des travailleurs, et d'assurer une stabilité du temps de travail**, pour que chacune et chacun puisse organiser sa vie, accompagner ses enfants ou participer lui-même à des activités.

Une vie associative riche et des loisirs accessibles à tous sont autant d'espaces collectifs, signes d'une démocratie en bonne santé. Il faut donc **redonner à ce secteur fragilisé les moyens matériels et humains pour fonctionner** : des locaux pour se retrouver, des tarifs accessibles dans les théâtres, monuments et musées, des animateurs formés et mieux rémunérés, du matériel pour pratiquer un instrument ou un sport, des congés pour s'engager dans l'association de son choix.

Favoriser l'accès aux loisirs pour tous, c'est **sortir de la société des biens pour aller vers la société du lien**. Le progrès ne se mesurera plus seulement à l'accumulation, mais à la qualité des liens, des soins, de l'éducation, des relations humaines que nous entretenons. La priorité des structures culturelles, au-delà de leur rôle de programmation, de conservation du patrimoine et de soutien à la création, doit être de permettre aux habitants de pratiquer, de participer, de créer. Pour cela, il faut partir des envies et des initiatives des gens, là où ils vivent. Participer, pratiquer, c'est exister.

Nous voulons **des loisirs pour toutes et tous**. Pour les femmes comme pour les hommes. Pour les enfants, les adolescents, les adultes et les retraités. Pour les personnes valides comme pour celles en situation de handicap. Pour les quartiers populaires comme pour les centres-villes ou les villages. Pour les familles modestes comme pour les plus aisées. Parce que les loisirs ne doivent jamais être le privilège de quelques-uns.

Nous refusons une République où le droit aux loisirs dépendrait du revenu, du lieu d'habitation ou du milieu social. Les loisirs participent de l'émancipation, de la santé, de la culture, de la confiance en soi et de l'égalité entre citoyens. C'est pourquoi nous en faisons un objectif politique à part entière : chacun doit pouvoir pratiquer, créer, apprendre, voyager, rencontrer les autres et s'engager, quels que soient ses revenus ou son adresse. En 1936, Léo Lagrange affirmait que les loisirs étaient un instru-

ment d'émancipation, non un privilège. Près d'un siècle plus tard, cette ambition reste devant nous.

Les travaux scientifiques, notamment ceux de l'Organisation mondiale de la santé sur les pratiques artistiques et culturelles, montrent qu'elles contribuent à prévenir les troubles anxieux et dépressifs, renforcent les capacités cognitives, favorisent le maintien de l'autonomie des personnes âgées et améliorent la santé physique. D'autres travaux, notamment ceux de l'OMS sur l'activité physique et des études menées par les universités d'Exeter, Harvard, Southampton et Birmingham sur le bénévolat, montrent des bénéfices comparables. Les loisirs participent aussi à la réussite scolaire, à la confiance en soi des enfants et à la qualité des relations sociales. **Investir dans les loisirs, ce n'est donc pas financer un supplément d'âme : c'est agir à la fois pour la santé publique, la cohésion sociale, l'éducation et la démocratie.**

Nous voulons **remettre de la joie dans le quotidien**. La politique ne consiste pas seulement à protéger contre les difficultés de la vie. Elle consiste aussi à permettre à chacun de vivre pleinement. Chanter, rire, créer, partir en vacances, cuisiner, jardiner, jouer, transmettre une passion, visiter un monument ou une exposition à plusieurs, découvrir un paysage, rire devant un spectacle, rêver en sortant d'une séance de cinéma, faire du sport entre amis : ces moments ne sont pas secondaires. Ils sont ce qui donne envie de se lever le matin, et ce qui fait tenir une société.

UNE RÉPUBLIQUE DOIT AUSSI PRODUIRE DU BONHEUR.



MATTHIEU

Réalisateur documentaire
et intermittent du spectacle
Charente-Maritime



Mon métier, c'est réalisateur. Je réalise des documentaires et j'anime des ateliers vidéo, je fais aussi des films institutionnels parfois... Mais ça, c'est plus pour le côté gagne-pain ! Moi, mon truc, c'est vraiment le film documentaire, mais la production audiovisuelle c'est un milieu très compliqué et surtout très précaire. Ce n'est pas très simple de vendre un film documentaire, et on peut passer des années à travailler sans être sûr d'être payé.

En gros, ça fait 24 ans que je suis intermittent du spectacle. Chaque mois, tu declares les jours que tu as travaillés, et le reste tu es payé par les Assedic. Tu dois faire 507 heures sur une année. Si tu n'y arrives pas, tu perds tes droits. Donc tu es constamment dans l'incertitude, à chercher du travail pour ne pas tomber complètement sans revenus.

En gros, je bosse tous les jours, je suis tout le temps en train de bosser, mais la réalité,

c'est qu'à la fin de l'année, les vrais jours qui ont été payés, ce n'est pas beaucoup plus que trois mois. Le reste du temps, tu travailles sans être rémunéré, en espérant que le projet aboutisse un jour. Je gagne 1400 euros par mois, parfois un peu plus quand j'ai une mission "gagne-pain" en parallèle.

Quand tu sors un film documentaire, entre le moment où tu le penses et le moment où il est terminé, il se passe souvent trois-quatre ans. C'est souvent des projets de long terme et pour démarrer tu n'es pas rémunéré. Tu l'écris et tu ne sais pas si ça va se vendre. Tu prends donc un risque permanent, sans aucune garantie de retour financier.

Je ne les compte pas, mais je n'ai jamais vraiment l'impression de travailler en réalité. Mon boulot, c'est un peu mon loisir. Mais derrière cette passion, il y a une vraie précarité.

”

Jeux pour

VRAI OU

- 1.** Les congés payés ont été obtenus en 1936, grâce à la victoire du Front Populaire.
- 2.** En 2026, plus d'un quart des Français ne partiront pas en vacances.
- 3.** La France compte aujourd'hui plus de campings qu'il y a 20 ans.
- 4.** Le préambule de la Constitution de 1946 garantit à tous « le repos et les loisirs ».
- 5.** Le BAFA, premier pas vers les métiers de l'animation, est aujourd'hui gratuit pour tous les jeunes.

r la plage

FAUX ?

6. Sous François Mitterrand, il a existé un vrai « ministère du Temps Libre ».

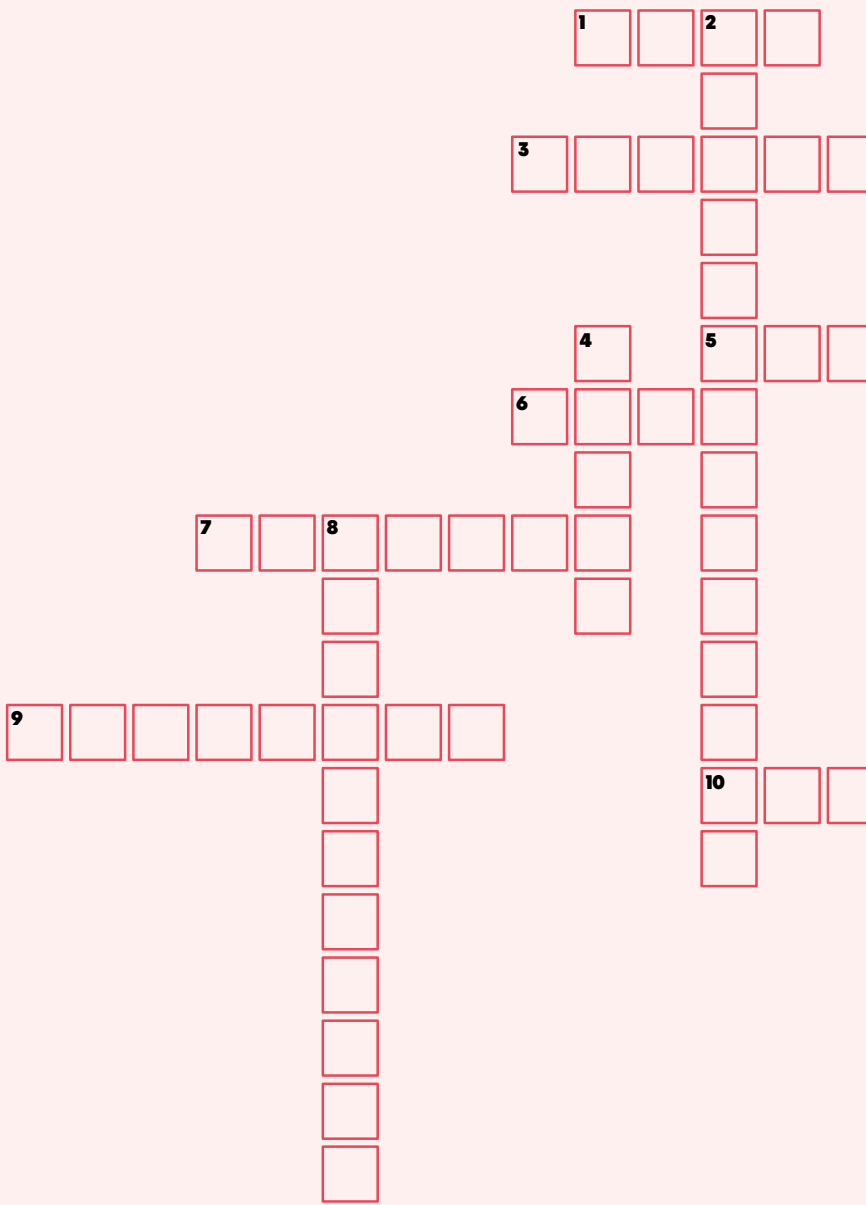
7. Macron a supprimé les contrats aidés en 2017, alors que les associations en étaient les principaux employeurs.

8. Les vacances scolaires d'été ont toujours duré deux mois.

9. La Fête de la musique a été lancée sous Jacques Chirac.

10. L'Autoroute du Soleil est surnommée ainsi parce qu'elle est l'itinéraire privilégié de nombreux vacanciers se rendant vers le sud de la France en été.

MOTS C



CROISÉS

--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--

Horizontal

1. Diplôme pour devenir animateur.
3. Engagement non rémunéré qui fait tenir le pays Debout!
5. Ensemble des biens culturels, historiques ou naturels transmis et qu'il faut préserver.
6. Séjour collectif pour les enfants.
7. Lieu de vacances de 31 % des Français.
9. Période de la vie qui suit la fin de l'activité professionnelle.
10. Droit garanti par la Constitution de 1946 lié au loisir.

Vertical

2. Coalition victorieuse de 1936.
4. Uniforme estival emblématique des vacances.
8. On peut aussi y emprunter... une machine à raclette.

MOTS

D	I	M	A	N	C	H	E	S
V	I	E	W	O	Y	F	V	T
P	F	S	A	S	S	O	C	I
V	X	Q	Z	S	B	E	R	R
C	O	N	C	E	R	T	K	J
D	N	J	F	B	W	C	A	R
P	E	T	A	N	Q	U	E	B
O	T	Y	C	A	W	L	Q	R
S	I	E	S	T	E	K	I	O
Q	U	X	Q	U	T	F	E	S
A	R	T	I	S	T	E	B	Q
A	U	F	L	H	E	A	M	V
U	K	W	B	Q	T	G	C	U
V	A	C	A	N	C	E	S	E

MÊLÉS

A	P	E	R	O
Z	G	E	H	D
A	T	I	O	N
F	B	Q	L	R
O	I	E	Q	Q
A	V	A	N	E
Q	G	Q	O	S
U	F	F	I	N
W	Z	L	A	W
T	I	V	A	L
I	V	S	Q	X
P	L	A	G	E
L	T	U	R	E
K	C	D	S	S

APERO
ARTISTE
ASSOCIATION
CARAVANE
CONCERT
CULTURE
DIMANCHE
FESTIVAL
JOIE
PLAGE
PETANQUE
RUFFIN
SIESTE
VACANCES

nos

PROPOSITIONS

**POUR UNE RÉPUBLIQUE
DU TEMPS LIBRE, DE
LA CULTURE ET DU LIEN.**

SOUTENIR LES BÉNÉVOLES, ASSOCIATIONS ET INTERVENANTS QUI PERMETTENT AUX LOISIRS D'EXISTER.

Proposition 1

RECONNAÎTRE ET SÉCURISER LE BÉNÉVOLAT PAR UN VRAI STATUT ET UN CONGÉ BÉNÉVOLE RÉMUNÉRÉ.

1/ Nous donnerons au bénévolat un statut à la hauteur de son utilité sociale : une reconnaissance juridique spécifique, incluant une protection sociale partielle, un droit à la formation, et une prise en compte de l'engagement dans le déroulement de carrière et pour la retraite. Nous sécuriserons aussi la responsabilité des dirigeants bénévoles, trop souvent exposés juridiquement pour un engagement désintéressé, notamment en plafonnant la responsabilité financière personnelle des dirigeants bénévoles à un montant proportionné à leurs ressources (hors cas de fraude avérée).

2/ Nous créerons un véritable congé bénévole, ouvert à toutes et tous, y compris sans mandat statutaire, et sans perte de revenus, ce qui permettra aux salariés des grandes entreprises de s'engager dans l'association de leur choix une demi-journée par mois sur le modèle du mécénat de compétences. Concrètement, il s'agira d'un élargissement du congé d'engagement associatif qui existe déjà, mais qui est quasiment inutilisable en étant réservé aux seuls dirigeants statutaires et étant soumis à l'autorisation de l'employeur trente jours à l'avance.

Cette double mesure a un intérêt social direct. Le bénévolat crée du lien, à un moment où beaucoup en manquent : au moment du départ à la retraite, ou pour des parents de jeunes enfants isolés. C'est aussi une activité qui produit de la richesse, sociale et parfois économique, sans jamais être rémunérée à sa juste valeur.

Proposition 2

RÉNOVER LES MAISONS DU PEUPLE ET SALLES DES FÊTES.

Les salles des fêtes, salles polyvalentes et locaux associatifs constituent, dans des milliers de communes, l'équipement à la fois le plus modeste et le plus universel de la vie collective : c'est là qu'on répète avec sa chorale, qu'on tient une permanence associative, qu'on se marie, qu'on regarde un spectacle, qu'on stocke le matériel du club de sport. Un patrimoine non marchand, ouvert à toutes et tous, indépendamment du revenu ou de l'âge. Pourtant, ce patrimoine vieillit et se dégrade, pris en étau entre la hausse des coûts de mise aux normes (énergie, sécurité, accessibilité) et des budgets communaux à bout de souffle.

Nous lancerons un grand Plan « Salle des Fêtes et maisons du peuple » doté d'un milliard d'euros par an pendant cinq ans, pensé comme une politique nationale de rénovation du bâti collectif, des pratiques amateurs et de la vie associative, structuré autour de trois piliers :

1 / Nous rénoverons le parc existant, en finançant sur dossier la rénovation énergétique (isolation, chauffage), la mise aux normes de sécurité et d'accessibilité, et l'amélioration des usages (acoustique, scène mobile, modularité) des salles des fêtes, salles polyvalentes et locaux associatifs déjà en service.

2 / Nous financerons l'ouverture plus large des bâtiments publics existants, en priorité les écoles, sur les créneaux où ils sont inoccupés. Le cadre juridique existe déjà (article L.212-15 du Code de l'éducation, qui permet au maire de mettre les locaux scolaires à disposition d'activités culturelles, sportives ou associatives hors temps scolaire) : il reste largement sous-utilisé faute de moyens pour financer le gardiennage et l'entretien que cela suppose.

3 / Nous créerons des équipements polyvalents dans les zones qui en sont aujourd'hui dépourvues, en priorisant les territoires sans aucun lieu de réunion culturel, associatif ou festif.

Ce plan s'accompagnera de soutiens au fonctionnement pour les collectivités, au-delà du seul investissement, et pourra associer régies publiques et régies associatives.

Proposition 3

RENOUER ENTRE L'ÉTAT ET LE SECTEUR ASSOCIATIF, UN PILIER ESSENTIEL DE LA VIE DÉMOCRATIQUE.

Plus de 16 millions de bénévoles dont 3,5 millions dans le seul sport (soit l'équivalent de 180 000 emplois à temps plein selon l'Insee) et près de 1,5 million d'associations actives, portent au quotidien l'éducation populaire, le sport pour tous, la culture de proximité, le lien social et environnemental, souvent au prix de leur temps libre et de leur argent personnel.

Or ce socle s'épuise : le budget des contrats aidés a été divisé par six depuis 2017 (de 4,2 milliards pour 459 000 contrats en 2016 à 700 millions pour 100 000 contrats en 2022), entraînant la suppression d'au moins 20 000 emplois dans le seul secteur sportif. Dans le même temps, la charge administrative s'est alourdie (dossiers de subventions multiples, dématérialisation mal maîtrisée), et l'argent reste un frein majeur à la pratique. Dans le secteur du sport par exemple, 71 % des enfants de familles modestes ne sont inscrits dans aucun club, contre 38 % des enfants de familles aisées, et le Pass'Sport n'est utilisé que par 18 % de ses bénéficiaires potentiels.

Nous engagerons un plan de soutien au monde associatif et bénévole structuré autour de cinq priorités :

// Nous simplifierons le labyrinthe administratif, en créant un guichet unique des subventions, accessible en ligne et doté d'un point d'accueil physique dans chaque canton, et en généralisant les subventions pluriannuelles de fonctionnement plutôt que les appels à projets ponctuels.

2/ Nous rétablirons des contrats aidés dédiés, avec l'embauche de 60 000 postes pris en charge par l'État pour épauler les associations dans leurs démarches administratives, mutualisés à l'échelle des communes et intercommunalités. Ces emplois aidés seront fléchés vers le monde associatif, dans l'éducation populaire, le sport pour tous, la culture de proximité, le social et l'environnement. En plus des emplois aidés, nous doublerons le nombre de postes FONJEP et nous porterons l'aide à 15 000 € par poste.

3/ Nous créerons un véritable statut du dirigeant et du bénévole associatif, ouvrant droit à un congé bénévole sans perte de salaire, à un congé de formation, et à la validation de trimestres de retraite au titre de l'engagement associatif.

4/ Nous garantirons l'accès de toutes et tous au sport et aux loisirs, en prenant en charge la moitié du coût des licences au-delà du Pass'Sport pour les familles modestes, et en finançant l'embauche d'animateurs pour les accueils de loisirs, alors qu'il en a manqué 40 000 l'été dernier pour encadrer deux millions d'enfants.

5/ Nous ferons de la subvention la norme, et de l'appel à projets l'exception. La multiplication des appels à projets a mis les associations en concurrence entre elles, et favorisé celles disposant de professionnels aguerris pour répondre aux dossiers, au détriment des petites structures portées par des bénévoles seuls. Nous inscrirons dans la loi que la subvention est la règle pour les associations d'intérêt général, et l'appel à projets l'exception réservée à des expérimentations clairement identifiées. Nous généraliserons les conventions pluriannuelles d'objectifs, sur 3 à 5 ans, avec un statut juridique renforcé, pour permettre aux associations de construire un projet dans la durée plutôt que de survivre appel à projets après appel à projets.

BABETTE

Présidente du Club du football
d'Eaucourt-sur-Somme

■

On perd des sous, 300 euros peut-être que ça nous coûte ! Avec l'essence pour conduire les équipes, avec les coups qu'on paye aux joueurs. Rien que ce soir, on avait oublié les sacs poubelles, la macédoine. Eh bien on l'a acheté de notre poche. Et personne ici, dans tous ceux que vous voyez, dans la dizaine de dirigeants, il n'y a pas un parent, il n'y en a pas un qui a reçu un centime.

■

ESPERANZA

Entraîneuse de volley-ball à Amiens nord

■

Le CAJ [Centre d'animation jeunesse municipal] , à Amiens, on a pu m'inscrire quand j'étais petite, on faisait de la piscine, des randonnées, mais ensuite, mes parents ne pouvaient plus financièrement. Ça coûte environ 100 euros par enfant. Du coup, on devait choisir entre mon frère et moi. Ce n'était pas juste.

■

RENDRE LES LOISIRS ACCESSIBLES À TOUS, RENOUER AVEC L'ESPRIT ORIGINEL DES VACANCES POUR TOUS

Proposition 1

UNE LOI POUR DES VACANCES ACCESSIBLES À TOUTES ET TOUS.

Les vacances restent, en France, un marqueur d'inégalité sociale majeur. Selon le Crédoc, 34 % des enfants de 5 à 19 ans ne sont pas partis en vacances en 2025 : 56 % des enfants des foyers les plus pauvres ne partent jamais, contre 27 % dans les foyers les plus aisés. Aujourd'hui ce sont 1,3 millions d'enfants ou adolescents qui partent en colonies de vacances contre 4 millions il y a 40 ans. Nous proposons une loi-cadre pour garantir un droit réel aux vacances et aux loisirs collectifs, articulée autour de plusieurs mesures concrètes.

1 / Nous instaurerons un droit automatique à un premier départ collectif. Sur le modèle de ce qu'a expérimenté la ville de Trappes, nous proposerons un droit garantissant que chaque enfant français bénéficie d'au moins un séjour collectif, en colos, financé pendant la scolarité obligatoire, sans démarche à effectuer par les familles.

2 / Nous simplifierons l'accès aux aides. Nous fusionnerons les dispositifs existants (AVF, AVE, Pass Colo, colos apprenantes, bons CAF) en un guichet unique, avec une notification automatique des droits aux familles éligibles, sans qu'elles aient à en faire la demande ni à connaître l'existence de chaque dispositif.

3 / Nous rendrons le BAFA gratuit. Le BAFA coûte aujourd'hui entre 700 et 1 300 euros. Les aides existantes (CAF, régions, départements, mairies) permettent souvent de réduire la facture, mais leur multiplicité les rend illisibles, et le reste à charge demeure un frein réel pour de nombreux jeunes. Or le BAFA est la première marche vers les métiers de l'animation et de l'éducation populaire, des métiers essentiels au fonctionnement des associations et des centres de loisirs, mais trop souvent méconnus et sous-valorisés. Sa gratuité faciliterait à la fois l'engagement des jeunes et l'embauche d'animateurs, dont le secteur manque cruellement.

4 / Nous irons vers les adolescents dans les zones rurales et populaires sur le temps des vacances scolaires. En dehors de quelques initiatives locales, les adolescents des zones rurales et des quartiers populaires n'ont souvent aucun lieu dédié pour se retrouver, et les accueils de loisirs classiques, pensés pour des enfants plus jeunes, ne répondent plus à leurs attentes d'autonomie. Nous financerons l'itinérance des animateurs, par des véhicules et minibus dédiés, pour aller à la rencontre des jeunes sur leurs lieux de vie et les accompagner dans la construction de leurs propres projets de loisirs, plutôt que d'attendre qu'ils viennent à nous. Cette présence régulière est un levier concret contre l'isolement et le temps passé seul derrière un écran.

5 / Nous mènerons un grand plan pour partir en vacances à moindre coût grâce à des tarifs des transports accessibles :

- Alors que 57 % des Français estiment que l'obtention de conditions tarifaires plus avantageuses leur ferait prendre plus le train, nous mettrons en place un « billet populaire » illimité à 29 euros sur le réseau TER national, du 1^{er} juillet au 31 août.
- Nous plafonnerons le prix des billets d'avion entre la France hexagonale et les territoires dits d'Outre-mer.
- Nous baisserons les tarifs des péages grâce à la reprise en main des autoroutes (fin des concessions, tarification publique).

TÉMOIGNAGES

de mamans devant une école d'Amiens*



« — La dernière facture, rien que pour deux enfants, c'est monté à quatre cents euros...

— Moi, j'ai dû demander un échéancier...

— Ma fille est en quatrième. Elle ne va pas au centre, parce que financièrement, je ne peux pas. J'essaie de trouver des activités dehors, la famille, le parc, on est beaucoup bibliothèque.

— Je paie une semaine de hand à mon fils, l'APH, ça revient à 50 euros...

— Mes enfants, 11 ans et 8 ans, ils ne font rien du tout. Déjà que je paie le foot du grand, 150 euros l'année, alors je ne les mets pas au centre.

— Avant, mon fils de 11 ans allait au centre, il partait en camping avec eux, ça me revenait à 500 euros. Mais je travaillais. Depuis mon accident, c'est plus possible... »

Évoquer les loisirs de leurs gosses, pour Audrey, Delphine, Bitou, Mélanie et les autres, c'est parler du porte-monnaie, des dettes, des prélèvements, des échéances. Jamais de leurs désirs. De leurs envies. Comme si cette injustice était déjà acceptée. Comme si la joie des vacances était redevenue le privilège d'une poignée.



* Témoignages issus de la **proposition de loi portant mesures d'urgence pour les vacances** présentée par François Ruffin et ses collègues en juillet 2023.

Proposition 2

REFONDER UNE POLITIQUE DU TOURISME POPULAIRE ET ÉCOLOGIQUE.

La France accueille 100 millions de touristes étrangers par an. Mais cette réussite chiffrée masque une autre réalité : celle d'un tourisme populaire, hérité des congés payés, qui s'effondre pendant qu'on célèbre les records de fréquentation internationale. Nous voulons inverser cette priorité en privilégiant les vacances pour tous plutôt que le tourisme de masse.

Un symbole de cet effondrement est sans doute celui des campings municipaux, pourtant plébiscités : 79 % des Français en ont une bonne image, et près d'un sur deux estime que le camping lui a permis de partir en vacances pour la première fois. Malgré cela, la France a perdu un cinquième de ses campings en vingt ans (de 9 200 à 7 400), essentiellement des petites structures municipales et rurales. Face à ce constat, nous agissons dans plusieurs directions :

// Nous sanctuariserons et investirons dans le patrimoine du tourisme social : auberges de jeunesse, campings municipaux, villages de vacances associatifs (VVF Villages, gîtes ruraux), en portant un plan pluriannuel de rénovation porté par l'État et la Caisse des dépôts.

2/ Nous garantirons par la loi le maintien d'une offre non lucrative, en conditionnant les aides publiques au tourisme à des engagements de modération tarifaire et d'accessibilité, pour éviter que chaque crise économique ne se traduise par une privatisation et une augmentation des prix des lieux d'hébergement collectif.

3/ Nous fédérerons une «route des métiers d'art» nationale, sur le modèle des initiatives régionales, en favorisant ainsi un tourisme social et culturel à l'échelle du territoire français. Un portail unique recensera l'ensemble des ateliers, marchés locaux, et savoir-faire locaux.

4/ Nous poursuivrons la présence des grandes institutions culturelles nationales en région pendant les vacances scolaires. Nous étendrons la bonne pratique des Micro-Folies : chaque grande institution nationale financée sur fonds publics devra consacrer 25 % du budget de sa programmation itinérante (exposition, spectacle, résidence d'artiste) à une tournée en régions, dans des lieux qui n'ont pas les moyens de faire venir ces œuvres autrement.

GAËLLE

Artisane d'art
Indre



“

Je suis artisane d'art, spécialisée dans la fabrication de luminaires à partir de Calebasses. Ce métier, je ne l'ai pas choisi par hasard : c'est ma pratique amateur de la musique africaine, où la Calebasse sert de résonateur, qui m'a menée jusqu'à ce matériau.

Ce secteur, ce sont 250 000 entreprises et 19 milliards d'euros de chiffre d'affaires, sans compter le tourisme et la fierté qu'il génère, localement et nationalement. C'est la preuve que culture et richesse économique ne sont pas opposées, bien au contraire.

Et pourtant, je ne vis pas de mon métier. Comme la majorité des artisanes d'art, souvent des femmes en reconversion, je cumule seule les rôles de créatrice, commerciale et gestionnaire, avec un rythme de travail exigeant, physiquement éprouvant, entre les temps de création et la présence sur les marchés et salons, presque toujours le week-end.

”

GARANTIR L'ACCÈS **À LA CULTURE** **POUR TOUTES ET TOUS**

Proposition 1

FAIRE DU PASS CULTURE UN OUTIL AU SERVICE DE L'ÉMANCIPATION ET DES PRATIQUES COLLECTIVES.

Le Pass Culture, promis par Macron en 2017, était doté d'un idéal de démocratie culturelle louable, enveloppé d'une plateforme consumériste plaçant les pratiques culturelles dans une logique de marché d'offre et de demande. Son récent abandon politique et budgétaire couplé à l'oubli des pratiques amateurs dans sa conception réduit sa portée. Nous en proposons une refonte.

L'école a un rôle clé dans la découverte des arts et des loisirs et pour faire tomber la barrière du « ce n'est pas fait pour moi ». C'est précisément la part collective du Pass Culture, celle qui finance les projets d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) menés par les établissements scolaires, qui recule année après année : de 97 millions d'euros en 2024, elle est passée à 72 millions en 2025, puis à moins de 62 millions dans le budget 2026. Un recul continu, alors même que l'EAC est présentée comme une priorité par les gouvernements successifs des quinquennats Macron.

1/ Nous rétablirons et augmenterons cette part collective, la plus équitable du dispositif puisqu'elle touche tous les élèves d'un établissement, y compris ceux les plus éloignés de l'offre culturelle, contrairement à la part individuelle qui repose sur l'initiative de chacun.

2/ Nous élargirons le Pass Culture au-delà des seuls mineurs, pour qu'il bénéficie également aux adultes les plus précaires ou isolés, pour qui l'accès aux loisirs et à la culture reste un premier renoncement budgétaire.

3/ Nous transformerons la plateforme du Pass Culture en un véritable outil souverain au service des pratiques amateurs, et plus seulement de la consommation culturelle individuelle. Aujourd'hui, de plus en plus d'amateurs se tournent vers internet pour se former et rencontrer d'autres pratiquants d'une même discipline, souvent via des plateformes privées étrangères. Nous voulons que cet espace public réponde à ce besoin, en réunissant en un seul lieu : des contenus d'auto-formation gratuits, un annuaire des associations et écoles d'enseignement artistique à proximité, les lieux disponibles pour pratiquer en autonomie, et des ressources pour se produire ou exposer son travail.

Proposition 2

DÉVELOPPER LE PRÊT GRATUIT DE MATÉRIEL DE LOISIRS EN MÉDIATHÈQUES, STRUCTURES SOCIALES ET ATELIERS DE PRATIQUES MANUELLES PAR QUARTIER.

Les bibliothèques et médiathèques ont toujours joué, en France, un rôle social irremplaçable : celui de rendre accessible gratuitement, à deux pas de chez soi, ce que tout le monde ne peut pas se payer. Ce rôle historique de démocratisation, nous voulons l'étendre au-delà du livre. L'accès au matériel est aujourd'hui le premier frein à la découverte d'une pratique amateur : entre l'envie d'essayer et l'achat d'un équipement souvent coûteux, beaucoup renoncent, ou investissent dans du matériel qui finit par dormir dans un placard, à peine utilisé.

Plusieurs médiathèques françaises prêtent déjà des instruments de musique, des machines à coudre, des kits de loisirs créatifs ou des outils de bricolage et de jardinage, sur le même principe que le prêt de livres. Ces expériences fonctionnent et sont plébiscitées, mais elles restent minoritaires et dépendent des seules initiatives locales.

Nous généraliserons ce service à l'échelle nationale, et le structurerons autour de deux piliers, en nous appuyant à la fois sur les médiathèques, les structures sociales et les ateliers de réparation déjà présents dans les territoires :

// Prêt de matériel au sein des médiathèques publiques, permettant à chacun de découvrir une activité ou un art (instruments de musique, machines à coudre et matériel de loisirs créatifs, outils de bricolage et de jardinage, équipements sportifs, etc.).

2 / Ateliers de pratiques manuelles et de réparation, en ouvrant un financement fléché vers les acteurs artistiques et culturels et de l'économie sociale et solidaire présents sur le terrain (repair cafés, ressourceries, ateliers partagés).

En donnant à chacun, quel que soit son quartier ou ses revenus, les moyens concrets de pratiquer, nous voulons remettre l'art et la création manuelle au cœur du quotidien, et non les réserver à celles et ceux qui peuvent se permettre d'acheter avant de savoir s'ils aimeront.

Proposition 3

REFONDER LA PÉDAGOGIE ET L'AMBITION POPULAIRE DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES.

L'éducation musicale et artistique au collège et dans les écoles fait l'objet de moyens importants mais d'un débat non tranché chez les enseignants, entre approche théorique et pratique.

// Nous ouvrirons ce débat avec les professeurs eux-mêmes, pour donner aux établissements scolaires les moyens de sortir la pratique artistique de la marginalité, y compris en ouvrant davantage leurs portes aux associations et intervenants extérieurs, sur le temps de midi ou en fin de journée. Le temps périscolaire doit aussi redevenir un temps investi par des artistes et des animateurs formés avec un statut, en lien avec l'école, qui reste un lieu d'ouverture précieux avant que les inégalités d'accès à la pratique ne se referment.

NILS HÉDOUIN

Ex-adjoint au maire de Granville



À la médiathèque de Granville, vous pouvez emprunter une yaourtière, un appareil à raclette, un kit pour regarder les oiseaux, une machine à coudre, une machine à pop-corn, des moules à gâteaux... Elle propose en tout 26 objets.

Ce sont des appareils qui servent généralement pour des occasions festives, dont tout le monde peut avoir besoin à l'occasion, mais pas forcément chez soi tout au long de l'année.

Par définition, une médiathèque, ça sert à ça, à mutualiser, partager. Ça présente un intérêt économique et écologique. Comme la médiathèque de Granville est gratuite, le prêt d'objets l'est aussi. Il suffit de s'inscrire.

Ça marche vraiment bien. Les moules à gâteaux sont très souvent empruntés. On a un moule en forme de licorne qui part tout le temps! Quelques personnes sont venues à la médiathèque pour la première fois pour ce service. Et ça crée des relations sympathiques avec les usagers.



*Témoignage issu de La République des communes, guide des bonnes initiatives municipales, Oriane Dioux, Éditions Fakir, 2025.

2 / Nous travaillerons aussi à ouvrir davantage l'enseignement de la danse, de la musique, des arts en général. Nous mettrons fin au schisme entre l'enseignement artistique spécialisé et ce qui relèverait du pur loisir. Les missions des conservatoires sont complémentaires de celles des MJC, et vice et versa. Ils se nourrissent l'un de l'autre et font partie d'un tout : l'éducation artistique et culturelle.

Ces maisons des pratiques culturelles seront alors de véritables lieux d'émancipation artistique :

- **Elles centreront la pédagogie sur la pratique.** Nous soutiendrons la généralisation des pédagogies actives et exigeantes, qu'il s'agisse de musique, de cirque, de théâtre ou encore de danse ou des arts plastiques.
- **Elles formeront des artistes épanouis :** la réussite des établissements sera mesurée au nombre de personnes qui continuent à pratiquer, seules ou collectivement des années après. Que ces artistes vivent leur art comme un loisir ou comme un métier.

Ce projet se fera avec un soutien financier, en fonctionnement et investissement, de la part de l'État, des organismes paritaires et d'une clarification du rôle des collectivités. Ceci dans le cadre d'une cogestion entre organismes publics, réseaux associatifs et usagers.

MOT DE LA FIN

DE SOPHIE TAILLÉ-POLIAN



*Responsable du programme
et porte-parole de François Ruffin*

À l'arrivée de la pause estivale, alors que plus quatre Français sur dix ne partent pas en vacances cet été, nous présentons nos propositions pour retrouver le chemin des loisirs pour toutes et tous. Nous avons écarté d'emblée une logique sectorielle qui aurait séparé artificiellement les politiques culturelles, sportives ou de soutien à la vie associative, pour proposer une réflexion plus large qui parte d'abord des gens, de nos quotidiens, de nos vies, de nos journées trop pleines. Ces domaines sont effectivement liés par l'objectif politique que nous entendons porter : reconquérir du temps libéré et garantir un droit effectif aux loisirs pour toutes et tous. C'est le fil que tissait déjà le travail programmatique de la Nupes et du Nouveau Front populaire sur les volets culturel et sportif, et que nous prolongeons ici.

Car nos loisirs ne sont pas un supplément de temps réservé à ceux qui peuvent. Ils sont une affaire de dignité. Nous refusons la société qui transforme chaque temps libre en temps de

consommation, qui nous enferme seuls derrière nos écrans. À la consommation à tout crin, nous opposons dans notre manifeste le concept de « la vie large » de Jaurès : la musique, le sport, la lecture, le grand air, la rencontre. Nous prôtons une société du lien, et non une société des biens.

Et ces liens, qui les fait vivre ? Nos bénévoles, par millions, ces réseaux associatifs qui maillent chacun de nos territoires. Redonner des moyens à nos associations, c'est renforcer la démocratie locale, là où les gens décident, font et se rencontrent. C'est aussi une mesure de santé publique : contre l'isolement, l'anxiété, pour la rencontre et le bien-être.

Nos propositions sont autant de premiers pas pour retrouver du temps, des loisirs, de la joie partagée : voilà le chemin, modeste et immense, vers le bonheur commun.

REMERCIEMENTS

**CE CAHIER A ÉTÉ RÉALISÉ SOUS LA DIRECTION
DE SOPHIE TAILLÉ-POLIAN, DÉPUTÉE DU VAL-DE-MARNE,
RESPONSABLE DU PROGRAMME ET PORTE-PAROLE
DE FRANÇOIS RUFFIN.**

**Merci à toutes celles et ceux qui ont
permis à ce cahier de campagne de voir le jour :**

Zélie Geneix,
Coordinatrice de l'expertise.

Vincent Burnand,
Coordinateur des cahiers de campagne.

Zoé et Matéo,
Co-capitaines du groupe de travail Culture.

Aux intellectuels, chercheurs et chercheuses
qui nous aident à penser comment travailler mieux
et plus particulièrement Victorien et Marjorie.

Les experts du groupe de travail Culture,
et plus particulièrement Gaëlle, Raphaël, Hugo, Thomas.

Audrey Lorel, *pour la mise en page de ce cahier.*

Lucie, *pour les dessins.*

POUR RENOUER AVEC LE TEMPS DES LOISIRS

Vous tenez entre vos mains l'un des cahiers de campagne Debout! Chacun de ces fascicules est dédié à une mesure phare, argumentée et chiffrée.

Après 25 ans passés à arpenter le terrain, à recueillir les parcours de vie et à porter votre voix, François Ruffin a décidé de mener la bataille pour une vie plus juste, plus digne, plus heureuse.

Ce cahier est garanti 100% intelligence collective. Celle des vrais gens, des experts, des intellectuels, des syndicalistes, des artistes, des associations... et de tous les bénévoles qui phosphorent depuis des mois pour qu'il puisse voir le jour.

Parce que c'est ça, un cahier de campagne : les pieds dans le réel et le stylo aussi !